Scénarios proposés: aide-mémoire (29 avril 2024)

	SPGQ autonome	SCFP	CSN	CSQ	SFPQ
Membres	35 000	750 000 (SCFP Canada) 135 000 (SCFP Québec)	330 000	231 000	42 500
Personnel actuel	51 22 personnes personnes conseillères de soutien	SCFP Québec 138 31 personnes personnes conseillères de soutien	centrale et fédérations 450 165 personnes personnes conseillères de soutien	centrale et fédérations 125 125 personnes personnes conseillères de soutien	18 élus régionaux libérés à temps plein 67 38 personnes personnes conseillères de soutien
Structure actuelle	30 unités d'accréditation dans un syndicat	3 paliers: SCFP Canada, SCFP Québec et 550 sections locales	4 paliers : CSN, 8 fédérations, 13 conseils centraux et 1600 syndicats locaux	3 paliers : CSQ, 11 fédérations, 254 syndicats locaux	44 unités d'accréditation dans un syndicat
Proposition d'alliance	SPGQ indépendant	SPGQ comme section locale du SCFP Création d'un secteur professionnel	SPGQ possiblement intégré à la Fédération des professionnèles ou tout autre mode	Création d'une nouvelle fédération après 3 ans	Fédération et au moins 3 syndicats (SFPQ, SPGQ et un autre)
Fonds de grève	Marge de crédit de 10 M\$	140 M \$ (SCFP Canada)	75 M \$	8,6 M\$	36 M \$ (20 M \$ disponibles sous forme
	Prestations: 100\$/jour	Prestations: 300\$ / semaine	Prestations: 320\$ / semaine	Prestations: 178\$ / semaine (après 3 semaines de grève) (200\$ / semaine de la 8º à la 12º semaine)	de prêt aux membres du SPGQ) Prestations: 20\$ / jour + montant voté par les membres à partir d'une cotisation spéciale
	Proposition : cotisation de 0,15% (25 M \$ après 5 ans)	(350\$ après 8 semaine et 400\$ après 16 semaines)	(après trois jours de grève)		
Autres éléments à considérer Cotisation syndicale (*pour un salaire de 90 000 \$)	Amplification de ses services selon les besoins exprimés par les membres	Prise en charge complète de tous les services aux membres	Services spécialisés du SPGQ seraient affectés à la confédération	Le SPGQ serait une composante sectorielle pendant 3 ans, le temps de créer une nouvelle fédération	Fédération ayant pour mission la défense du personnel des fonctions publique et parapublique
	Budget de libérations syndicales doublé	Le personnel du SPGQ travaillerait pour le SCFP Québec	Services généraux du SPGQ seraient affectés à la fédération		Le SPGQ et le SFPQ conservent leur existence propre
	Autonomie décisionnelle complète	Autonomie de la section locale	Autonomie du SPGQ dans la fédération	Influence de la CSQ	Services d'intérêt commun offerts par la fédération (structure légère)
	Contrôle complet sur	Influence de la FTQ à la disposition du SPGQ (rapport de force politique)	Influence de la CSN à la disposition du SPGQ	à la disposition du SPGQ (rapport de force politique)	Fédération à coût nul
	l'amélioration des services aux membres		(rapport de force politique)		Augmentation du rapport de force (mêmes employeurs
	Tout le personnel géré par le SPGQ	Logistique de négociation commune des professionnelles et des professionnels	Logistique de négociation commune des professionnels et professionnelles	SPGQ bénéficierait des services spécialisés de la centrale	dans 90% des cas) Opportunité de former un front commun de la fonction publique
	Embauche des ressources	Financement des dépenses reliées à la défense	Services additionnels		avec d'autres syndicats
	nécessaires	des accréditations du SPGQ	de la confédération	Moyens de mobilisation communs	
	0,80 % du salaire (proposition du comité) (27,69\$ par paie*)	0,85% (centrale) + 0,25% (section locale)	0,72% (confédération) + 0,70% (fédération)	Maximum de 0,54% (centrale) – 0,095% (rabais fédératif) + 0,70% (section locale) = 1,113% du salaire (38,53\$ par paie*)	Même cotisation qu'un SPGQ autonome
	0,15 % pour un fonds de grève (5,19\$ par paie*)	= 1,1 % du salaire (38,08\$ par paie*)	= 1,42% du salaire (49,15\$ par paie*)		